
Adresse de la commune de Maubeuge qui fait part à la Convention de la libération de la ville, en annexe de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Maubeuge qui fait part à la Convention de la libération de la ville, en annexe de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 83;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25020_t1_0083_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

72

[Le distr. de Mirecourt à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens-représentans, écrivent les administrateurs du district de Mirecourt, département des Vosges, nous nous réjouissons avec tous les amis de la liberté, de voir deux des plus chauds défenseurs des intérêts du peuple, deux de nos représentans, échappés au fer des assassins. L'instant où ce crime devoit être consommé, étoit précisément celui où vous consacriez par un décret les véritables maximes de la philosophie et les plus utiles au genre humain et à son bonheur.

Les mangeurs d'hommes couronnés, dans leur rage insensée, ne voient-ils pas que leurs crimes affermissent encore davantage la liberté, en augmentant l'horreur qu'ils inspirent? Êtres vils et atroces, dont la création est une erreur de la nature, dont l'existence la couvre de crêpes lugubres et ensanglantés; qui vous abreuvez sans cesse du sang et des larmes de vos semblables, dont la conduite et les actions souillent chaque page de l'histoire des hommes, ne croyez pas que vos forfaits exécrables puissent nuire à la vertu protégée par la divinité qui vous a déjà jugés dans sa justice éternelle: vous et vos trônes, couverts des dépouilles des infortunés, allez bientôt disparaître du globe comme une vile poussière qu'un vent impétueux du midi disperse dans les abîmes.

Le genre humain, alors débarassé de ses plus cruels ennemis, libre et jouissant des avantages d'une parfaite égalité, ne verra plus son bonheur troublé par le crime couronné et mitré. En attendant ce terme qui ne sera pas long, continuez, sages législateurs, à écraser sans distinction les conspirateurs, et laissez aux scélérats leurs poignards impuissans, que votre courage, votre énergie, l'amour et la confiance du peuple rendent bien peu redoutables; car nos cœurs et ceux de tous les républicains vous serviront d'éguide. »

73

[La Comm. de Maubeuge à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentans, de tous temps nous nous sommes montrés les ennemis des rois, des tyrans, de tous les ennemis de notre sublime révolution. Par notre lettre du 5 de ce mois, nous vous avons promis de vous servir de rempart et de bouclier; nous vous avons dit que la plus belle fête pour nous serait de sacrifier notre sang pour le salut de la république. L'occasion s'est présentée 5 jours après; nous avons tenu parole.

« Maubeuge, du premier instant de la révolution, a levé la tête, brisé ses fers et signalé sans relâche son attachement à la constitution et à ses représentans; il s'est montré dans les affaires les plus périlleuses avec cette franchise délibérée du républicanisme. Décadi 10, les satellites des tyrans ont été attaqués sous ses murs sur 3 points différens par un feu nourri depuis 3 heures jusqu'à 11 heures du matin. La canonnade et la fusillade se faisaient entendre à l'envi; c'était à celle qui ferait plus de fracas.

« Les citoyens animés du feu patriotique, pères, fils, enfans de 8 à 9 ans, se jettent dans le combat; les mères, les filles y volent, pour porter des secours à nos braves frères d'armes, blessés glorieusement pour la défense commune. Les enfans portaient les cartouches jusqu'aux avant-postes des tirailleurs; les hommes enlevaient les blessés sous le canon ennemi et dans leurs retranchemens; les autres les remplissaient, malgré une grêle de boulets, obus et balles. Personne ne pensait à soi, mais tous au salut de la patrie. Les pères disputaient le pas à leurs fils: Fabien Delechaux, officier municipal, travaillant à la démolition d'un fort scélératisé, près la Maison-Rouge, poste avancé, eut la jambe cassée par un boulet. Ce brave républicain, âgé de 62 ans, s'écria: *Vive la république! vive la Convention! Ce n'est rien; travaillez, mes enfans*, dit-il à ses concitoyens.

« Jean-Joseph Bailly, Albert Claire et Hippolyte Sauvage furent blessés; les deux premiers sont morts de leurs glorieuses blessures; il y a lieu de croire que les 2 autres se rétabliront au moyen des secours qui leur sont donnés.

« L'affaire fut chaude de part et d'autre: nous leur avons détruit 5 forts et brûlé leurs repaires; le représentant du peuple Laurent, les généraux et nos frères d'armes se sont montrés vigoureusement, de sorte que l'attaque a eu tout l'effet qu'on en attendait.

« Rentrés dans la place, chacun s'est occupé du soin des blessés, à couper des bandes et faire de la charpie. Les femmes et les filles sont encore actuellement aux hôpitaux à les secourir.

« Le représentant Laurent et les généraux sont venus auprès de nous, nous témoigner leur satisfaction du zèle et du républicanisme des citoyens de notre commune, dont ils allaient faire le rapport à la Convention; mais nous, représentans, il nous sera toujours glorieux que la république connaisse qu'elle peut se tranquilliser sur ce poste qui nous est confié, nous le lui jurons.

« Et vous, fidèles représentans, restez à votre poste; nous vous le répétons, dans toutes les circonstances nous resterons fermes au nôtre. S. et F.

[Mention honorable]. L'insertion au Bulletin est décrétée.

[applaudissemens].

74

Le tableau de la situation, affiché dans la salle des séances de la convention, présente les résultats suivans pour le 29 prairial au soir:

(1) Bⁱⁿ, 3 mess.; J. Univ., n° 1673.

(2) Mon., XXI, 27; Bⁱⁿ, 3 mess.; F.S.P., n° 352; Débats, n° 639; J. univ., n° 1673; J.-S. Culottes, n° 493; C. univ., n° 874; Audit. nat., n° 636; J. Lois, n° 631; Rép., n° 184; J. Sablier, n° 1391; J. Fr., n° 635; Ann. R.F., n° 203; J. Perlet, n° 638; M.U., XLI, 55; Ann. patr., n° DXXXVII; C. Eg., n° 673; Mess. Soir, n° 672.